

Lettre du 24 janvier 2023

### La répartition de la DHG... un exercice individuel au cadre de référence mouvant et incertain

L'arrivée d'un nouveau ministre s'accompagne toujours de bonnes résolutions. Hélas, ces bonnes pratiques sont aussi vite oubliées que les bonnes résolutions de début d'année que tout un chacun est capable de prendre pour soi...

Ainsi, si M. le Ministre Ndiaye semblait vouloir renouer le lien avec les personnels, les très mauvaises habitudes de son prédécesseur l'ont très vite rattrapé.

Il y a un peu plus d'une semaine, prenant tout le monde de court, le ministère présentait par voie de presse son projet de renfort des savoirs fondamentaux au détriment de la technologie en 6ème. Depuis cette annonce, un texte est sorti au BO N°2 du 12 janvier 2023...sans rien préciser de cette modification des horaires réglementaires...et depuis cette annonce TOUS les acteurs du système éducatif se dispersent en conjectures comme autant de canards sans tête !

Nous sommes atterrés par ce qui est vécu par les acteurs du système éducatif comme un manque de respect consternant.

Les enseignants de technologie tout d'abord. Quel Principal(e) ou Principal(e) adjoint(e) n'a pas entendu, depuis cette annonce faite par voie de presse, ces enseignants réagir ainsi : "Nous ne sommes que peu de choses", "Quel manque de considération", "Alors, ce que nous faisons depuis tant d'années ne sert à rien ? "

Les personnels de direction des collèges sont décontenancés pour élaborer les tableaux de répartition des dotations horaires qui doivent être votés en conseil d'administration dès à présent. Ce ne sont pas les explications, parfois totalement divergentes des Dasen ou encore des Inspecteurs qui apporteront des éléments probants tant les conseils, consignes voire injonctions sont souvent diamétralement opposés et dissonants. Nous avons pu entendre, par exemple, "faites en fonction des programmes en vigueur" (entendez : avec de la technologie en 6ème comme d'habitude) ou bien "supprimez l'heure et ajoutez du français et des mathématiques, les textes arrivent...!" ou encore "prévoyez plusieurs scénarios, avec et sans la technologie en 6ème..."

Si cette dernière recommandation semble de bon sens, elle n'en demeure pas moins révélatrice du profond chaos qui gouverne notre bateau ivre Éducation Nationale !

Le 19 janvier, M. le Ministre, par une lettre de saisine "a demandé au Conseil supérieur des programmes de proposer un programme de sciences et technologie renouvelé au cycle 3, en tenant compte de la réduction du volume horaire de technologie en classe de sixième." Depuis l'annonce sus-citée, il s'agit du premier document officiel qui fait mention d'une réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme d'enseignement intégré de sciences et technologie en 6ème.

Nous ne saurions trop vous conseiller la lecture de la [page relative à l'élaboration des programmes](#) qui augure de la réactivité de notre institution pour que les évolutions décidées soient rendues effectives par une publication au BO...

Ce document, qui n'est pas à destination des personnels de direction, ne nous éclaire pas davantage. Indépendance et Direction a donc d'ores et déjà pris l'attache du DGESCO **pour que soit clarifiée cette situation par une circulaire ou une note de service à tout le moins.**



**Dernière minute : nous venons d'apprendre que les Recteurs ont été destinataires, ce week-end, d'une note de cadrage !**

**La situation n'est pas plus enviable en LGT.** Les DHG sont arrivées très tardivement et le temps imparti pour faire vivre les instances et le dialogue, autour de projets et d'objectifs partagés, manque cruellement. Le tout dans un climat de tension latent dû notamment aux conséquences de la réforme d'un lycée qui n'en finit plus de s'amender au gré de la place retrouvée des **mathématiques dans le cursus commun aux élèves...** D'ailleurs, la plupart des proviseurs sont dans l'expectative et inquiets quant à l'intégration ou non de l'enveloppe complémentaire correspondante.

Dans [I-Direction N°5 du 12 janvier](#) dernier, nous avons déjà évoqué la question des moyens. Il est à noter que si les contraintes sont fortes dans le 1er degré, compte tenu d'une démographie en berne dans de nombreux territoires, des baisses de moyens s'appliquent également dans le 2nd degré alors que les effectifs sont constants ! Ceci s'explique notamment par la continuation à marche forcée des dédoublements en CP et CE1 mais aussi de l'introduction des Grandes Sections de maternelle dans ce dispositif à la rentrée 2023.

L'équation est donc la suivante : si vous êtes dans une académie impactée par la baisse des moyens et que, de surcroît, le DASEN souhaite appliquer, avec un certain zèle parfois, les dédoublements pour tous les niveaux concernés dans le 1er degré, il y a fort à parier que, même si les effectifs du département sont stables, la DHG des collèges soit diminuée.

Comme aime à le rappeler notre hiérarchie, **nous devons trouver "les éléments de langage"** pour expliquer à nos équipes le bien-fondé d'une baisse de nos moyens, de la continuation de l'augmentation de la proportion d'HSA au détriment des heures postes et de la suppression des heures de technologie en classe de 6ème ou bien de la non compensation des heures de mathématiques dans le tronc commun pour les lycées !

Par son mode de "pilotage" d'une institution, dont il ne semble pas connaître les rouages, ni les us et coutumes, quel message nous envoie M. le Ministre, dont on sait que les marges de manœuvre sont réduites par le poids d'une technostructure, dont les membres sont parmi les plus proches du pouvoir présidentiel, et par les interventions médiatiques-élyséennes ?

Entre baisse de moyens, désinformation, errements médiatiques, augmentation continue des missions sans revalorisation salariale, promotions à l'état de portions congrues ajoutant au sentiment de déclasserment des Personnels de direction, **sommes-nous à l'aube d'un nouvel épisode de la saison 2 du "Mépris", série qui ne serait plus une nouveauté ?**

*Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :*

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**